

**Formulaire de demande d'aide financière pour l'apposition de  
l'image de marque *Bonjour* sur les véhicules de taxi**

Nom de votre entreprise (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Numéro de poste : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Nom du répondant ou répartiteur pour lequel travaille le demandeur (compagnie de taxi) :

\_\_\_\_\_

**Informations sur le véhicule :**

N° d'identification du véhicule (NIV) : \_\_\_\_\_

N° de plaque d'immatriculation : \_\_\_\_\_ Année du véhicule : \_\_\_\_\_

Couleur d'origine du véhicule

Choix du type d'habillage

Blanc

Vinyle

Non Blanc

Peinture

Cocher tous les équipements dont est muni le véhicule:

Lanternon

Taximètre physique

Taximètre électronique

Accessoire

Terminal de paiement

Je certifie que la carrosserie du véhicule soumis est en parfaite condition.

Signé à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
(ville) (Date : année-mois-jour) (signature du demandeur)

**Section réservée au Bureau du taxi de Montréal**

Dossier complet (estimé fourni + formulaire complété + preuves d'autorisation de la SAAQ)

Dossier ne répondant pas aux conditions d'admission

Coût estimé \_\_\_\_\_

Montant autorisé \_\_\_\_\_

Numéro de dossier \_\_\_\_\_

Vérifié par \_\_\_\_\_

## **Demande d'aide financière pour l'apposition de l'image de marque *Bonjour* sur les véhicules de taxi de Montréal dans le cadre du programme de soutien à la modernisation de l'industrie du transport rémunéré de personnes par automobile**

### **Critères d'admissibilité**

1. Le demandeur doit détenir une attestation de la SAAQ l'autorisant à effectuer du transport rémunéré de personnes par automobile;
2. Le véhicule du demandeur doit être équipé d'un lanternon et d'un taximètre;
3. L'année du modèle du véhicule doit correspondre à l'année 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 ou 2023
4. L'habillage du véhicule doit être fait au plus tôt le 17 juillet 2018;
5. Le demandeur doit fournir les pièces justificatives suivantes pour chacun des véhicules visés par la demande :
  - a. Formulaire de demande dûment rempli;
  - b. Preuve d'autorisation du véhicule et accessoire émis par la SAAQ;
  - c. Preuve d'installation du lanternon et du taximètre dans le véhicule
  - d. Soumission du fournisseur de service de recouvrement incluant les renseignements suivants :
    - ✓ Nom et adresse du fournisseur
    - ✓ Numéro de TPS et de TVQ du fournisseur
    - ✓ Description et prix estimé du service
    - ✓ Marque et modèle du véhicule
6. Le demandeur doit faire parvenir sa demande d'aide financière par télécopieur au 514 280-3325 ou par courriel à [btm\\_communication@ville.montreal.qc.ca](mailto:btm_communication@ville.montreal.qc.ca).

### **Procédure du versement de l'aide financière**

1. Les demandes d'aide financière seront étudiées par le BTM selon l'ordre de réception des demandes. Les demandes acceptées seront accordées jusqu'à épuisement des fonds;
2. Les montants d'aide financière octroyés correspondent à 50 % de la facture totale présentée, jusqu'à concurrence de 500 \$ pour un demi-habillage (véhicule blanc) ou de 1000 \$ pour un habillage complet. Un véhicule ne peut faire l'objet que d'une seule aide financière sauf exception;
3. Une fois la demande d'aide financière acceptée par le BTM, le demandeur recevra une lettre de préautorisation par courriel ou par courrier postal lui indiquant le montant accordé et la description des normes graphiques à respecter;
4. Le demandeur disposera de quinze (15) jours ouvrables à compter de la date inscrite sur la lettre de préautorisation pour procéder à l'apposition de l'image de marque sur le véhicule visé par la demande;
5. Une fois l'apposition de l'image de marque sur le véhicule complétée, le demandeur disposera de dix (10) jours ouvrables pour prendre rendez-vous au 514 280-6600 pour une vérification visuelle du véhicule<sup>1</sup> au BTM et présentation de la facture;
6. Si la vérification visuelle du véhicule et les documents fournis sont conformes, un chèque sera être émis et envoyé au demandeur par la poste.

---

<sup>1</sup> Cette vérification du véhicule concerne uniquement l'image de marque et ne constitue pas une inspection du véhicule.